Conditions générales régissant la Promotion de Swissquote Bank SA – 3A EASY END OF YEAR PROMO

Les présentes conditions générales s'appliquent à la promotion 3a Easy End of Year Promo (la « Promotion ») proposée par Swissquote Bank SA (« Swissquote »). La Promotion permet à un participant éligible de gagner un montant de CHF 7'373.- correspondant au montant maximal de cotisation au pilier 3a applicable pour l'année 2027 pour les salariés (le « Gain »), sous réserve des conditions définies ci-dessous.

Conditions générales de la Promotion

a) La Promotion est valable du **30.10.2026 au 31.12.2026 inclus** (la « Période Promotionnelle »).
b) Un tirage au sort sera effectué en janvier 2027 parmi les participants remplissant l'ensemble des conditions de la Promotion. Le gagnant recevra le Gain directement sur son compte de trading Swissquote. Aucun versement sur un autre type de compte n'est possible.
c) La Promotion est accordée uniquement si toutes les conditions suivantes sont simultanément réunies :
 - le participant doit être titulaire d'au moins un compte 3a Easy auprès de Swissquote (nouveau ou existant).
 - le participant doit effectuer, durant la Période Promotionnelle, un ou plusieurs versements sur un ou plusieurs comptes 3a Easy atteignant au total le montant maximal de cotisation au pilier 3a applicable pour l'année fiscale 2026, soit CHF 7'258.- ;
 - les versements effectués au titre de rachats rétroactifs ou de cotisations relatives à des années antérieures ne sont pas pris en compte ;
d) La Promotion n'est accessible ni aux clients de nos services de gestion de fortune, ni aux gestionnaires de fortune, ni aux personnes morales, ni aux employés de Swissquote.
e) Des restrictions légales, réglementaires ou contractuelles peuvent s'appliquer selon le domicile, la nationalité ou la situation particulière du client et peuvent rendre ce dernier inéligible à la Promotion.
f) L'attribution du Gain demeure soumise au respect des limites légales de versement applicables au pilier 3a au moment de son crédit.
g) Toute conséquence fiscale résultant de l'attribution du Gain demeure à la charge exclusive du gagnant.
h) La Promotion est exclusivement réservée aux personnes physiques domiciliées en Suisse.
i) La Promotion n'est pas accessible lors de l'ouverture de comptes Invest Easy, Save Easy, Trading ou Forex.
j) Cette Promotion n'est pas destinée aux US Persons et ne peut être offerte, distribuée ou mise à disposition aux États-Unis.
k) Swissquote se réserve le droit de modifier, de prolonger, d'écourter ou d'annuler la Promotion à sa seule discrétion, à tout moment, sans avertissement préalable et sans responsabilité de sa part.
l) Aucune correspondance ne sera échangée au sujet de cette Promotion. Il n'existe aucun droit de recours.
m) La Promotion ne peut être cumulée avec d'autres offres promotionnelles proposées par Swissquote.
n) La Promotion ainsi que les présentes conditions générales sont régies par le droit matériel suisse et le seul lieu compétent est à Gland (canton de Vaud), en Suisse.